

CONSEIL COMMUNAUTAIRE ■ On attendait la taxe additionnelle, mais le projet métropole a tout accaparé

Collectivités : s'adapter ou disparaître

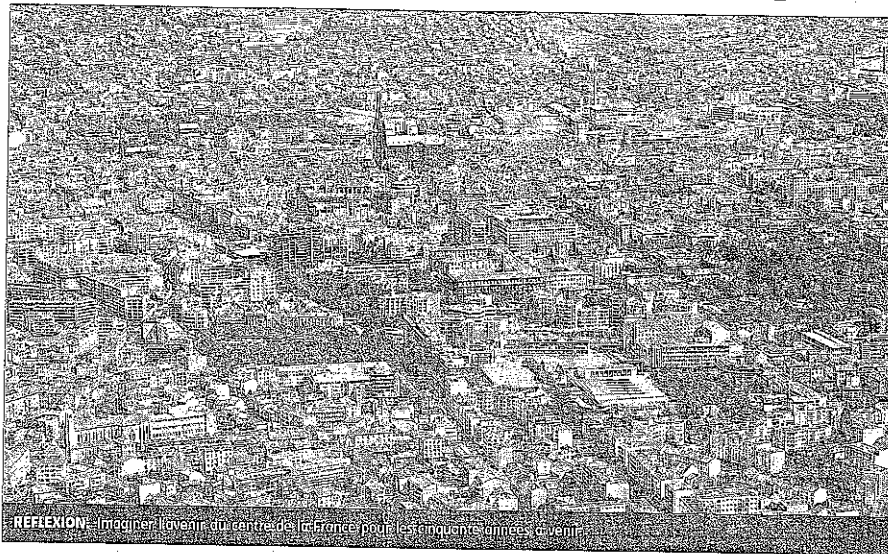
C'est un point particulier de la réforme des collectivités territoriales qui a relégué au second plan tout l'ordre du jour : hier matin, il n'était question que de « métropolisation ».

Patrick Berthier

S'adapter ou disparaître. Il ne s'agit pas ici d'une citation de Darwin sur l'évolution des espèces, mais du constat dressé par certains conseillers communautaires face au projet de réforme des collectivités territoriales.

La seule mesure qui trouve grâce aux yeux de la gauche, c'est la perspective de voir se créer des métropoles, sorte de « super-agglomérations » seules capables de structurer un vaste territoire face aux enjeux internationaux.

Inconvénient : dans le projet présenté par Nicolas Sarkozy, il faut comptabiliser environ 450.000 habitants. Un seul dont le Grand Clermont, même élargi, est loin.



Hier matin, Serge Godard a donc soumis à son assemblée un projet de résolution intitulé : « Pour un virage métropolitain ». Un texte d'une cinquantaine de lignes où l'ensemble urbain imaginé il y

a plus de dix ans par Valéry Giscard d'Estaing (baptisé Arvernia) a été remis en selle.

Deux heures de débat ont suivi durant lesquels le virage souhaité a parfois pris des allures de dérapage.

Mais, au bout du compte (et après dix-huit prises de parole), sont apparus quelques éléments forts dont dépendra l'avenir du centre de la France. Même si certains ont jugé prématuré cette résolution

(le projet est encore très flou), tous savent que la taille de Clermont Communauté n'est pas suffisante pour compter dans le paysage économique de demain. Si les étiquettes politiques ont donné nais-

sance à des formules chocs, celles et ceux qui les prononçaient savaient, dans le même instant, qu'un ensemble urbain allant de Vichy à Brioude aura plus de chance d'exister dans l'Europe que l'actuelle communauté d'agglomération.

Le risque d'un immense « trou »

Bien sûr, certaines interrogations restent centrales : quelles compétences pour la future entité ; et surtout quelles ressources financières ? D'autant qu'il ne s'agira pas, cette fois-ci, de se réunir pour « profiter de certains effets d'aubaine », comme le soulignait François Rage (Cournon), mais de se regrouper autour d'un véritable projet de territoire. Sinon ? « Il y aura un immense trou au centre de l'Hexagone », résumait Olivier Bianchi.

À l'issue d'un vote nominatif, la résolution a été adoptée par 35 voix contre 23 et 10 abstentions.

Gare routière : retour à l'envoyeur pour cause de non-réalisation

Le Conseil communautaire est revenu une dernière fois sur le site de la gare routière.

Définitivement abandonné par la communauté d'agglomération sur ce terrain, le projet de la BCIU (Bibliothèque Communautaire Inter universitaire) est à nouveau à l'étude, cette fois-ci sur l'Hôtel-Dieu.

Pour clore le dossier, Clermont-Co a accepté de rétrocéder le terrain à la ville de Clermont pour le même prix auquel elle l'avait acquis : l'euro symbolique. Plus une indemnité pour les dépenses déjà réalisées (1,4 million d'euros).



L'occasion pour l'opposition de revenir une nouvelle fois sur le bi-

lan de l'opération Grande Bibliothèque. « 5,8 millions d'euros dépensés »,

redira Hervé Prononce à l'adresse d'Olivier Bianchi. Ce qui donnera l'occasion au vice-président chargé de l'action culturelle de réamorcer le débat.

Tous responsables

« À l'époque, je rappellerai simplement que vous avez voté ces sommes ! ». « On s'est planté collectivement », admettra-t-il une nouvelle fois comme il l'avait fait dans nos colonnes voici quelques semaines.

Pour lui, le dossier Grande Bibliothèque reste d'actualité. Ce qui promet d'autres échanges dans l'assemblée.

Deux heures de débat pour un projet qui engage des années

Dix-huit orateurs, pas moins, sur un sujet dont on peut se demander s'il n'aurait pas mérité à lui seul un ordre du jour.

Serge Godard : « Que cela nous plaise ou non, nous ne pourrions pas empêcher cette loi d'être votée ».

Dominique Adenot (PS) : « C'est sans doute le débat le plus important depuis la mise en place des communautés d'agglomération ».

Olivier Arnal (PS Cournon) : « C'est un texte prématuré, maladroît et provocateur ». À l'adresse de Serge Godard : « Combattre cette loi, c'est le mot

d'ordre du PS, sinon, dans quel PS êtes-vous dans le Puy-de-Dôme ? ».

Hervé Prononce (opposition républicaine) : « C'est une belle et grande idée, mais nous avons des divergences fondamentales sur les compétences et les ressources ».

Jacques Lanoir (PC) : « Difficile pour nous de voter cette résolution ; le piège libéral se referme sur les collectivités ».

Bertrand Martin (au nom de LGE) : « La volonté de voir émerger une métropole ne doit pas être un alibi pour la création de la taxe additionnelle ».